

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 14 MAI 2013, À L'ÉCOLE DES ALIZÉS, À MONT-JOLI (RÉUNION CP-12-13-108R).

---

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 14 mai 2013 :

#### Mesdames :

Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Déleguée de l'école Langevin
Catherine Laurian	Substitut de l'école Saint-Jean
Avrile Gagné	Déleguée de l'école de la Rose-des-Vents
Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Véronique Desborbes	Substitut de l'école des Alizés
Katie Bérubé	Déleguée de l'école des Cheminots
Nadia-Julie Bernier	Déleguée de l'école du Portage
Karène Langlois	Substitut de l'école du Portage
Annie Fournier	Déleguée du comité consultatif EHDAA

#### Messieurs :

Claude Brassard	Délegué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Délegué de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Délegué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
François Gagnon	Substitut de l'école du Havre–St-Rosaire
Martin Veillette	Délegué de l'école de l'Aquarelle
Dominique Perron	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Luc Lavoie	Délegué de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Délegué de l'école Paul-Hubert
Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Léon Rioux	Délegué de l'école du Grand-Pavois
Sylvain Gagné	Délegué de l'école des Alizés
Nelson Bussières	Délegué de l'école Norjoli
Jean-Xavier Lajeunesse	Délegué des Hauts-Plateaux

#### Autres :

Patrice Cayouette	Membre du CÉ de l'école de l'Estran, représentant de la communauté
-------------------	--

#### Absences : (\* motivé)

Marie-Claude Chénier	Déleguée de l'école du Havre–St-Rosaire
Anik Sirois	Déleguée de l'école de la Colombe
Kathleen Charest	Déleguée de l'école des Merisiers
Valérie Malka	Déleguée de l'école Saint-Jean
Marie-Noëlle Albert	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Serge Poulin (*)	Délegué de l'école Boijoli
Jérôme Saucier (*)	Délegué de l'école de l'Estran

---

### 1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 H)

Le président, M. Pascal D'Astous, souhaite la bienvenue aux délégué(e)s et substituts présents. Après la présentation et la visite de l'école, M. Carl Ruest nous entretiendra sur le projet de modifications à la Politique d'admissibilité au transport scolaire et répondra à nos questions (inscrit au point 3.1).

## **2.0 PRÉSENTATION ET VISITE DE L'ÉCOLE DES ALIZÉS (19 H 05)**

Les délégué(e)s et substituts au comité de parents sont accueillis à l'école des Alizés par Mme Annie Bernier, présidente du conseil d'établissement. Elle leur souhaite la bienvenue et présente un clip promo chantant (lip dub) réalisé par les élèves pour présenter leur école.

Puis, la jeune première ministre du parlement étudiant, Jessica Savard, avec quelques-uns de ses représentants et ministres, nous présentent leur parlement étudiant récemment créé. Trois ministères sont présentement fonctionnels ; soit celui de la Culture et des Loisirs, celui du Bon Citoyen et le dernier étant celui de la Sécurité et du Plaisir. L'enseignante responsable du parlement étudiant, Mme France Lemieux, nous propose une vidéo identifiant les député(e)s responsables de leur classe respective.

Ce nouveau projet a pour but de responsabiliser et d'impliquer les jeunes dans leur cheminement scolaire, de leur donner un sentiment d'appartenance et de fierté ainsi que de développer les valeurs démocratiques dans l'école.

Le tout se termine par des visites au local de stimulation et de ressourcement pour les jeunes avec des problèmes de comportement ainsi qu'aux locaux de la garderie scolaire. Le personnel, passionné et dynamique, œuvre sans conteste pour l'épanouissement des jeunes de l'école. Merci aux organisateurs et à nos guides.

## **3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte. Les personnes présentes ont pris connaissance au préalable de l'ordre du jour de la présente réunion. La présentation de M. Carl Ruest suivra au point

### **3.1 Modifications proposées à l'admissibilité au transport scolaire (et questions/réponses)**

#### **CP-12-13-108R-65**

**Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par M. Sébastien Dumais, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que présenté et suivant l'ajout proposé au point 3.1.**

### **3.1 PRÉSENTATION DE M. CARL RUEST SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE (modifications)**

M. Carl Ruest, directeur du service des ressources matérielles et Mme Louise Pigeon, régisseuse au transport scolaire à la CSDP, sont venus expliquer aux membres du comité de parents les modifications proposées à la politique d'admissibilité au transport scolaire. Les modifications proposées concernent des augmentations de coûts pour le transport du midi et les accommodements.

La situation financière du transport du midi et de ses mesures d'accommodements diverses scolaire est en déficit d'environ 70,000\$/année. Il faut comprendre également que le transport du midi et les mesures d'accommodements mis en place ne constituent pas des services que doit obligatoirement fournir la commission scolaire. C'est ainsi que la situation financière de la CSDP oblige l'application du principe utilisateur-payeur pour combler le déficit auquel nous faisons face. Sur ce, le comité de parents comprend la situation et le défi de la commission scolaire ainsi que les efforts demandés pour optimiser ses dépenses et ses revenus tout en maintenant des services de qualité aux élèves.

M. Ruest et Mme Pigeon expliquent les quatre modifications proposées dans toutes leurs particularités, tout en répondant aux questions et commentaires soulevés. Des remerciements sont adressés à M. Ruest et Mme Pigeon pour leur disponibilité et collaboration.

## **4.0 PROCÈS-VERBAUX**

### **4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012**

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre dernier n'étant pas disponible, celui-ci sera adopté lors de la réunion du 11 juin prochain.

#### **4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 avril 2013**

Les corrections et/ou ajustements proposés au texte :

- Au point 2.0 : l'école des Sources a reçu la reconnaissance « *École verte Brundtland* » en 2012;
- Au point 11.4 : Mme Josianne Labrecque, présidente du comité consultatif EHDAA, sera la co-signataire de la lettre au MELS (et non Mme Annie Fournier);
- Résolution CP-12-13-107R-63, lire Mme Nadia-Julie Bernier au lieu de Mme Karine Langlois;
- Procès-verbal du 12 mars 2013, point 11.4 : la déléguée au comité de parent est Mme Annie Fournier.

#### **CP-12-13-108R-66**

**Il est proposé par Mme Catherine Laurian, appuyé par Mme Katie Bérubé, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2013 tel que présenté et suivant les corrections proposées. Accepté unanimement.**

#### **4.3 Suivi au procès-verbal du 9 avril 2013**

Certains suivis ont été faits lors de la lecture du procès-verbal.

### **5.0 CONSULTATIONS**

#### **5.1 Politique d'admissibilité au transport scolaire**

Les délégué(e)s et substituts présents (au nombre de 23), ont été invités à tour de rôle à se prononcer sur le présent projet de modifications à la politique sur l'admissibilité au transport scolaire. Les avis, commentaires, remarques diverses, et les propositions d'améliorations émises peuvent se résumer ainsi :

- Le transport scolaire est une obligation le matin et le soir, mais il faut garder en tête que ce n'est pas le cas le midi et/ou des enfants résidant en deçà des distances minimales; donc à la limite ce service le midi est à prendre ou à laisser;
- Quant aux augmentations proposées, celles-ci ne semblent pas nécessairement démesurées dans le contexte des hausses des coûts et des baisses de revenus de la commission scolaire;
- Des parents (5) ont fait part qu'ils ont besoin du transport scolaire le midi; pour eux c'est un service essentiel pour diverses raisons (services de garde non disponible à l'école, coûts élevés des repas hors du milieu familial, plus grande facilité de concilier travail-famille-études, etc ;
- Pour combler un déficit de \$70,000 dans le poste budgétaire du transport scolaire, ce n'est pas en coupant les services (du transport scolaire) le midi que le déficit global de la commission scolaire qui est de l'ordre de plusieurs millions de dollars sera résolu ;
- Certains parents (4) affirment que la commission scolaire n'a pas d'autre choix que d'annoncer un budget déficitaire; le MELS n'en finit plus avec les compressions budgétaires de sorte que déjà certains services aux élèves ont été réduits (il semblerait que la commission scolaire a déjà fait parvenir un avis au MELS que son budget 2013-2014 sera déficitaire);
- Pour certaines familles, une augmentation de 5\$, 10\$, 25\$/mois/enfant, c'est beaucoup leur demander par les temps qui courent lorsque l'ensemble des services, biens de consommation essentiels, taxes diverses (incluant celles scolaires à l'horizon), et tout le reste augmentent sans cesse de façon similaire;
- Dans une éventualité où les modifications proposées seraient refusées, il serait facile de se tourner de bord et d'y apporter des diminutions de services dans un autre poste budgétaire sans pour autant améliorer l'ensemble de la présente situation;

- Comment peut-on affirmer de nos jours que l'éducation au Québec est gratuite ? Les parents, comme contribuables, paient des taxes scolaires, frais dits chargés aux parents, contributions financières pour des activités éducatives/artistiques/sportives et autres ... et ces frais sont régulièrement sujets à augmentation.

### **Propositions d'améliorations : (2 cas)**

Concernant la catégorie des frais dits maximums exigibles dans les cas de mesures d'accommodements ou de transport du midi aux montants de 250\$ par enfant et de 375\$ par famille, **il est demandé que :**

- **le paiement de ces frais soit effectué en trois (3) versements égaux au cours de l'année scolaire et ceci sans frais administratifs de la part de la commission scolaire.**

Il est entendu que cette disposition permettrait aux familles concernées de mieux étaler dans le temps ces dépenses et ainsi leur facilitant un meilleur équilibre de leur budget familial.

- **la situation des jeunes préscolaires 4 ans, advenant qu'ils deviennent temps plein, soit plus claire et plus précise dans la politique révisée d'éligibilité au transport scolaire.**

Suivant la politique actuelle d'éligibilité au transport scolaire les parents des jeunes 4 ans n'ont pas à déboursier pour le transport des demi-journées. Le transport matin-midi ou celui midi-soir est considéré pour ces jeunes 4 ans comme un transport du matin et du soir et de plus ces jeunes n'ont pas d'accommodements à payer. Dans la situation où les jeunes 4 ans deviennent à temps plein, si nous avons bien compris M. Carl Ruest, ceux-ci seront soumis aux mêmes règles que tous les autres réguliers pour les accommodements.

### **Demande pour la tenue d'un vote :**

**M. Michel Pineault demande qu'un vote soit tenu sur le projet des quatre (4) modifications proposées par la Commission scolaire des Phares au document de la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire.**

### **Résultats du vote : (à main levée, 20 personnes éligibles à voter)**

Acceptation des modifications proposées : 17  
Refus des modifications proposées : 2  
Abstention : 1

- **La proposition est adoptée à la majorité;**

- **Il est demandé à la direction de la Commission scolaire des Phares de prendre en considération les deux propositions des membres du comité de parents citées ci-haut concernant :**

**1) la modalité des paiements dits maximums;**

**2) le besoin de préciser la situation des jeunes 4 ans advenant qu'ils deviennent des temps pleins.**

## **5.2 Politique des élèves EHDAA**

Les membres du comité de parents sont consultés conformément à la Loi sur l'instruction publique sur des propositions de modifications, dans le présent cas, à la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.

**Informations données Mme Annie Fournier, déléguée du comité consultatif EHDAA au comité de parents lors de la réunion du 14 mai 2013:**

- au début de mars dernier, le comité consultatif EHDAA a émis l'idée d'un sous-comité de quatre parents d'élèves (membres du comité consultatif) dans le cadre de cette consultation pour lui émettre des recommandations;

- le 2 mai, M. Jean Papillon, adjoint aux services éducatifs, présenta le projet de révision de la politique. Suite à cette présentation, le sous-comité de parents s'est réuni le 7 mai pour une séance de travail. Un résumé de leurs recommandations fut rédigé.
- le 14 mai, Mme Annie Fournier fait part aux délégué(e)s et substituts présents du comité de parents des recommandations qui ont été discutées et proposées par le sous-comité EHDAA. Les membres du comité de parents sont en accord avec leurs recommandations et l'argumentaire de leurs propositions. Le tout correspondant aux commentaires émis par les membres du comité de parents.
- à leur réunion du 15 mai, les parents d'élèves et les représentants au comité consultatif EHDAA se réunissent pour prendre connaissance des recommandations et finaliser le processus de consultation. Les représentants ont participé aux discussions (sans droit de vote), faisant en sorte que les recommandations sont identifiées comme étant celles des parents.

Le document final résumant les recommandations des parents se retrouve en annexe; celui-ci fut acheminé au comité de parents le 17 mai 2013.

#### **CP-12-13-108R-68**

**Il est proposé par M. Luc Lavoie, appuyé par M. Martin Veillette, que le comité de parents donne son accord et son appui aux parents et représentants au comité consultatif EHDAA dans leurs démarches et que ceux-ci transmettent à la Commission scolaire des Phares leurs recommandations. Accepté à l'unanimité.**

---

**Pause-santé :**

#### **CP-12-13-108R-69**

**Proposé par M. Michel Pineault, de 21 h 32 à 21 h 40.**

---

### **6.0 CONFÉRENCES DU 25 AVRIL 2013 DE MME BLANDINE SOULMANA (commentaires)**

En après-midi, à l'école Langevin, environ 120 personnes ont assisté à la conférence (étudiant(e)s, enseignant(e)s, personnel de soutien). Mme Soulmana a su toucher les jeunes, elle leur parlait d'égal à égal étant donné qu'elle même a vécu ce genre de problème d'intimidation et de violence. Plusieurs questions lui ont été adressées touchant ce problème que vivent malheureusement des jeunes de tout âge. Des médias (télévision, radio) ont réalisé des entrevues avec les jeunes et du personnel de l'école. Plusieurs jeunes ont parlé de la conférence à leurs parents une fois chez eux. La même conférence fut prononcée à l'école Saint-Jean devant plus de 175 personnes, soit jeunes, enseignant(e)s et intervenant(e)s. Beaucoup d'émotions furent ressenties chez les jeunes et le personnel.

Ces conférences furent en soi un temps de réflexion pour tous et toutes, une opportunité de s'approprier des moyens qui pourront aider à résoudre des situations de conflit ou encore de voir de façons différentes ce qui se passe et d'en parler plus aisément avec son entourage, soit les parents, le personnel enseignant, les intervenant(e)s.

La conférence en soirée a rejoint 80 personnes, des parents. Les parents ont une influence très importante sur les comportements de leurs enfants; ils sont les premiers aidants naturels en cas de problèmes et naturellement les premiers blâmés lors des attitudes délinquantes de leurs enfants. Pour faire face à cette problématique de comportements qui existent dans notre société et dans les écoles, il appartient aux parents d'améliorer leurs compétences pour les enrayer. Ce temps de réflexion vous est aussi offert pour que vous puissiez acquérir des outils pour faciliter vos tâches de parents.

### **6.1 Résultats du sondage (M. Yve Rouleau)**

Un questionnaire-sondage fut distribué aux personnes présentes; un retour de 61 personnes. La communication qui a rejoint le plus de participants et participants est celle en provenance des écoles. 94 % des retours du sondage affichait un taux de satisfaction élevé quant à la qualité de la conférence de Mme Soulmana; 81% satisfait pour la qualité de la salle; 78% d'accord avec la formule de tenir la conférence en soirée et non pas la fin de semaine; 72% répondait avoir déjà assisté à une conférence organisée par le comité de parents; 100% assisterait de nouveau à une conférence de Mme Soulmana.

## **6.2 Points à améliorer**

La publicité a été quelque peu déficiente dans certaines écoles dû au fait que les photocopies des informations devant être transmises aux parents n'ont pas été reproduites tel que demandé (question de budget). Une plus grande participation des délégué(e)s et substituts était souhaitée par les organisateurs.

## **6.3 Commentaires**

Il semble qu'il y a un certain intérêt pour que la prochaine conférence soit tenue pour les parents accompagnés de leurs jeunes. À suivre ...

## **7.0 CONGRÈS ANNUEL 2013 DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC**

Les représentant(e)s au congrès annuel 2013 de la FCPQ seront Mme Marie-Claude Chénier, et Ms. Jean-Xavier Lajeunesse, Yve Rouleau, Michel Pineault et Sylvain Gagné.

### **CP-12-13-108R-70**

**Il est proposé par Mme Catherine Laurian, appuyé par Mme Katie Bérubé, que le comité de parents défraie les coûts d'inscription au montant de 1 630,00\$ pour les 5 personnes mentionnées ci-haut.**

## **8.0 POINTS DU DÉLÉGUÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ (M. Michel Pineault)**

Le troisième conseil général s'est tenu le 25 avril dernier. Les discussions des délégués ont porté sur le traitement des plaintes ainsi que sur les protecteurs d'élèves des commissions scolaires. Des recommandations ont été faites relatives à l'application de la loi et des règlements ministériels dans les commissions scolaires. Il a été suggéré que les protecteurs produisent un rapport annuel au 31 décembre de chaque année et que la diffusion et l'information du processus de plainte soient mieux connues des parents; il faut s'assurer que le processus de plainte respecte le droit à la confidentialité. Les protecteurs d'élèves devraient avoir accès à toutes les plaintes, non seulement celles qui se rendent à eux. Il serait souhaitable, contrairement à la situation actuelle, que les protecteurs d'élèves ne relèvent pas des commissions scolaires, et que ceux-ci aient l'obligation de rencontrer les comités de parents annuellement.

## **9.0 TRÉSORERIE**

### **9.1 Acceptation des comptes (M. Yve Rouleau)**

Les dépenses reliées au fonctionnement du comité de parents pour la période du 9 avril au 14 mai 2013 sont de 8 878,05 \$ répartis comme suit : 462,50 \$ frais de garde, 528,46 \$ frais de kilométrage, 29,63 \$ pause-santé, 2 607,04 \$ conférence du 25 avril dernier, et de 1 630,00 \$ frais des inscriptions au prochain congrès annuel de la FCPQ.

Le solde au compte du comité de parents se chiffre à 8 878,05 \$ au 14 mai 2013, incluant le fonds commun.

### **CP-12-13-108R-71**

**Il est proposé par M. Sébastien Dumais, appuyé par M. François Gagnon, d'adopter les états financiers tels que présentés et de procéder aux remboursements des diverses dépenses encourues. Accepté à l'unanimité.**

## **10.0 INFORMATIONS**

### **10.1 Commissaires parents (Mme Élisabeth Beaudoin)**

Mme Beaudoin fait un bref résumé des activités du conseil des commissaires au cours du dernier mois. La semaine des employé(e)s de soutien fut soulignée dans les différentes écoles de la commission scolaire. Il y a eu rencontre entre les représentants de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau, président de la CSDP, M. Jean-François Parent, directeur général, et le Ministre délégué au Tourisme et responsable de la région du Bas-Saint-Laurent concernant les coupures des allocations budgétaires du MELS actuelles et futures à la Commission scolaire des Phares ainsi que la possibilité d'une augmentation des taxes scolaires.

## **10.2 Agent à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)**

Les documents (tels communiqués de presse, essentiels de presse) reçus de la FCPQ, de la commission scolaire, de la FCSQ, du MELS, et autres sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

Un représentant du Carrousel du film de Rimouski, M. Jean-Philippe Catelier, demande à rencontrer le comité de parents. La possibilité de le rencontrer lors de la réunion de juin sera évaluée.

## **10.3 Comité de transport (M. Nelson Bussières)**

Possibilité d'une rencontre avant la fin de la présente année scolaire.

## **10.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier)**

La prochaine rencontre aura lieu le 15 mai 2013 (voir le point 5.2).

## **10.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)**

Aucune correspondance au cours de la dernière période.

## **10.6 OPP et CE de diverses écoles**

Le substitut de l'école du Havre-Saint-Rosaire, M. François Gagnon, fait part de la situation qui prévaut maintenant à l'intérieur de son école touchant les activités et la période du repas du midi (entre 11 h et la reprise en p.m.).

## **11.0 DIVERS**

Aucun sujet discuté.

## **12.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

La présentation de l'école des Alizés ainsi que la visite des deux locaux furent très intéressantes. Les discussions avec M. Carl Ruest et Mme Pigeon en lien avec les modifications proposées au transport scolaire ont suscité beaucoup d'intérêt et ainsi favorisé une meilleure compréhension.

## **13.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le 11 juin 2013, au Centre administratif de la Commission scolaire des Phares, au 435, avenue Rouleau, à Rimouski.

## **14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **CP-12-13-108R-72**

Il a été proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Katie Bérubé, de lever la séance à 22 h 35. Accepté à l'unanimité.

-----  
Pascal D'Astous, président  
Comité de parents 2012-2013

-----  
Patrice Cayouette  
Secrétaire de la réunion